

# LA LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS

terrestres, provençaux, des champs



## CRÉER UN COLLECTIF DE PIÉGEAGE

**Pourquoi ?** Avoir un piégeur en commun, c'est **réduire le temps** passé à lutter pour les agriculteurs, une **meilleure efficacité** de la lutte. La lutte doit être collective, car le campagnol se déplace d'une parcelle à une autre et si un voisin n'intervient pas au bon moment, l'infestation revient.



## TOUT COMMENCE AVEC DES AGRICULTEURS MOTIVÉS

1

### IDENTIFIER

**Une structure locale capable de salarier le piégeur**

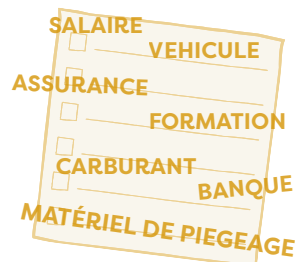
Groupement d'Employeurs, GDA, GDON, CUMA

**Un appui technique**

FREDON, FDGDON, Conseil départemental  
Chambre d'Agriculture, Parc

**Un soutien financier initial (optionnel)**

Parc, Communauté de communes, Département



2

### MUTUALISER LE PARCELLAIRE

Création de zones continues de lutte

3

### DÉFINIR ENSEMBLE LES PRIORITÉS

- Piéger les campagnols et les taupes
- Cibler principalement les actions à l'automne et au printemps
- Prioriser les parcelles (ex : 1. enrubannage, 2. fauche, 3. pâture)
- Surveiller les populations : nombre de prises, sexe et âge des individus
- Souscription au contrat de lutte FREDON Occitanie pour l'éligibilité à l'indemnisation du piégeage par le FMSE (à hauteur de 75%)

4

### ESTIMER LE BUDGET GLOBAL POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Un salarié à temps plein : 35 000 € à 55 000 €

Un salarié à mi-temps : 17 000 € à 38 000 €

5

### RECRUTER UN PIÉGEUR

Coût horaire du service 25 € à 45 €

**ENSEMBLE POUR UNE LUTTE EFFICACE,  
DURABLE ET ÉCONOMIQUEMENT VIABLE**

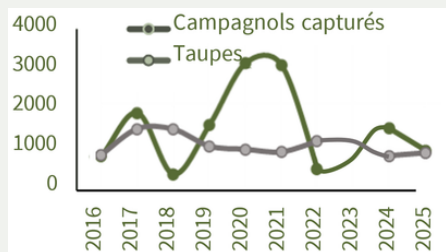


# ZOOM SUR LE GDON\* DU CANTON D'AUCUN

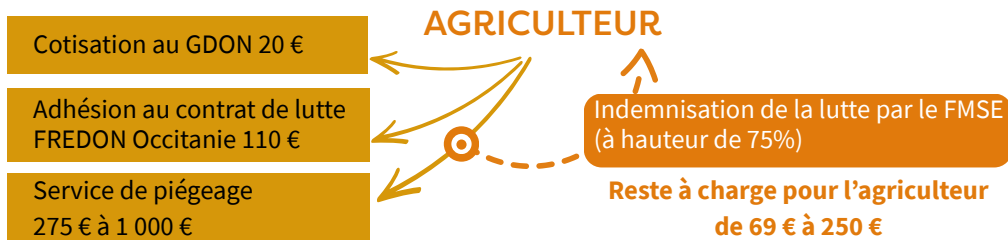
## DESCRIPTION

- Syndicat professionnel de type associatif créé en 2008, dans les Hautes-Pyrénées
- \*Groupement de défense contre les organismes nuisibles
- Un emploi local : 3 mois au printemps et 3 mois à l'automne
- 23 exploitations agricoles
- 557 ha de prairies piégées
- Sur 8 communes
- Appui financier du Parc National des Pyrénées (au démarrage), des communes et du FMSE
- Budget en année de croisière : 17 000€
- Coût horaire du service : 23€ ou 5,75€ après indemnisation du FMSE

Le piègeur salarié du GDON exerce une pression continue sur les populations :



FREDON Occitanie accompagne le GDON techniquement et administrativement.



## VOS CONTACTS



**Barbara JONCOUR**

Chargée de mission  
gestion des campagnols  
[b.joncour@fredon-occitanie.fr](mailto:b.joncour@fredon-occitanie.fr)  
06 34 78 45 63



**FREDON  
OCCITANIE**

114 rue Orion, Ecoparc de Bel  
Air, 34570 Vailhauquès  
04 67 75 64 48  
[contact@fredon-occitanie.fr](mailto:contact@fredon-occitanie.fr)

## NOS PARTENAIRES



Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**

